

SECRETARIAT D'ETAT CHARGÉ DU BUDGET

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Paris, le 10 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Projet de réhabilitation de l'hippodrome de Longchamp : France Galop s'engage à respecter les conditions posées par Stéphane LE FOLL et Christian ECKERT

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement et Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat chargé du budget ont pris connaissance avec intérêt du plan d'action présenté par France Galop. Ce plan précise les actions et le calendrier permettant de remplir les conditions fixées par l'Etat pour approuver le projet. Ainsi, le plan d'action :

- apporte des précisions sur les modalités de financement de ce projet de 131 millions d'euros ;
- arrête le calendrier de présentation d'une étude administrative, financière et technique permettant d'aboutir à la réalisation d'une piste en sable fibrée et d'éclairages ;
- fixe la procédure au travers de laquelle sera mise en œuvre la suppression d'un hippodrome parisien dans les deux ans ;
- prévoit la constitution d'une commission de suivi dédiée à la maîtrise des coûts du projet, dont tout dépassement devra être assumé par le budget de France Galop, au travers d'économies supplémentaires.

Sur cette base, les Ministres ont donné leur accord au Président de France Galop, Bertrand BELINGUIER, pour lancer les travaux de réhabilitation de l'hippodrome de Longchamp. Ils ont salué la modernisation de l'hippodrome, qui permettra de donner, dans un cadre plus accueillant, un nouvel élan aux courses hippiques à Longchamp.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL – Tel : 01 49 55 59 74

Service de presse de Christian ECKERT – Tel : 01 53 18 45 04